

L'APEI du Valenciennois, Association de parents et amis de personnes en situation de handicap intellectuel du Valenciennois, dite « APEI du Valenciennois Les Papillons Blancs » est une association Loi 1901 née le 5 janvier 1961. Elle a été créée par des parents pour apporter des solutions adaptées au handicap de leurs enfants.

Aujourd'hui, elle mobilise un dispositif d'Établissements et Services dans lequel des professionnels qualifiés et engagés œuvrent pour un accueil et un accompagnement de qualité.

Elle joue un rôle essentiel dans l'éducation, la socialisation et l'insertion de 1600 personnes handicapées intellectuelles encadrées par 800 professionnels et fédérant 200 familles adhérentes. L'APEI du Valenciennois gère 24 établissements et services sur 3 secteurs (le valenciennois, l'amandinois et le Pays de Condé).

Ce développement nécessaire exige de notre Association une capacité d'investissement pour l'achat de terrains, la quote-part d'autofinancement des constructions nouvelles ou encore l'accompagnement d'actions associatives (accès aux loisirs, à la culture, aux sports,...).

Si par votre don, vous décidez de nous accompagner, nous aurons alors contribué ensemble, à construire un environnement adapté aux besoins de la population valenciennoise en situation de handicap, tout en étant aussi, à petite échelle, créateurs d'emplois qualifiés, ce qui est là aussi, une réponse à l'une des problématiques majeures de l'arrondissement.

BULLETIN DE SOUTIEN

Merci de cocher la case correspondante à votre statut : Entreprise/Association Particulier

Nom* : _____ Prénom* : _____

Adresse* : _____

Tél. : _____ Mail : _____

Nos objectifs :

Compte tenu des différentes formes de déficiences intellectuelles ou de polyhandicap et de troubles envahissants du développement dont l'autisme (TED/Autisme), l'APEI du Valenciennois valorise les capacités de chacun par un accompagnement spécialisé et évolutif tout au long de son parcours, dans les établissements et services de l'Association, ainsi qu'à l'extérieur. L'APEI du Valenciennois a pour but de :

> D'unir les familles et les amis des personnes accueillies.

> D'entretenir entre les adhérents un esprit familial et de solidarité.

> De créer et gérer des établissements destinés aux personnes dans le respect de leur Projet Personnel Individualisé.

> De développer les compétences des travailleurs handicapés en ESAT et EA.

> D'assurer aux personnes l'accompagnement nécessaire pour s'insérer dans la vie courante (insertion scolaire, sociale, professionnelle).

> De s'assurer de la protection du public accueilli.

> De défendre les intérêts moraux, matériels et financiers de ces personnes.

> D'informer régulièrement les élus, autorités et médias.

> D'établir sur le plan local des liaisons avec les autres organismes, associations et établissements d'enseignement qui œuvrent en faveur des personnes handicapées quelle que soit la nature de leur handicap.

Nos valeurs :

L'APEI, c'est avant tout une union de familles concernées par le même problème, le handicap de leur enfant.

- > La solidarité entre les familles
- > L'action militante
- > Le respect de la personne déficiente intellectuelle
- > La reconnaissance de la citoyenneté
- > La promotion et la défense de cette personne
- > L'éthique d'engagement avec les professionnels

Infos pratiques :

Comment donner ?

Pour verser votre don, merci de nous retourner le bulletin de soutien accompagné de votre don à :

APEI du Valenciennois
2 a, avenue des Sports
59410 ANZIN

(Le bulletin de soutien est indispensable pour recevoir le reçu fiscal)

Avantages fiscaux pour les dons supérieurs à 5€

Votre geste vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 % du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

(Conformément à la réglementation en vigueur)

Les informations recueillies sur ce bulletin d'inscription ont pour finalité la gestion des dons réalisés au profit de l'APEI du Valenciennois.

Les champs suivis d'un astérisque sont obligatoires afin d'enregistrer votre don.

Le destinataire des données est l'APEI du Valenciennois.

Les données sont conservées pendant une durée de 3 ans après le dernier contact.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données (DPO) soit par voie électronique

dpo@apei-val-59.org soit par voie postale : APEI du Valenciennois 2A, avenue des Sports 59410 Anzin.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

